



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 12 octobre 2021**

L'an deux mille vingt et un le 12 octobre à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Pont-Péan, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DELMODER Jean Francis RICHEUX, Teddy REGNIER, Rémi PITRE, Jean-Claude BELINE, Georges DUMAS, Jean-Pierre MARTIN, Régis GEORGET, Marcel LE MOAL, Yann SOULABAILLE et Madame Flavie BOUKHENOUDA,

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Marie Edith MACE, Messieurs Thierry LE BIHAN, Jean RONSIN, Guillaume PERRIN, Patrick HERVIOU

Assistaient également : Monsieur Joël SIELLER suppléant OUEST35, Monsieur Antoine DECONCHY, Mesdames Malika PAULIK et Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Francis RICHEUX

Nombre de Membres du Comité présents : 12

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 5 octobre 2021

ADMINISTRATION GENERALE

N°21/10-05 Lieu des comités syndicaux

Comité syndical du 12 octobre 2021

N°21/10-05 Lieu des comités syndicaux

Rapport,

Vu que la situation sanitaire a forcé le SMG-Eau35 à délocaliser ces réunions de comités.

Vu que l'article L5211-11 du CGCT, demande au comité syndical de délibérer pour autoriser la tenue de comités syndicaux en dehors des locaux du SMG-Eau35.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers Collègues, de bien vouloir :

1°) **AUTORISER**, pour la durée du mandat, le Président choisir le lieu de la tenue des comités syndicaux.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 12 octobre 2021

Le Président,



Joseph BOIVENT

